

Chapitre 72 - Fonte, fer et acier

1) Dans ce chapitre et, pour ce qui est des lettres d), e) et f) de la présente Note, dans la Nomenclature, on considère comme :

a) Fontes brutes

Les alliages fer-carbone ne se prêtant pratiquement pas à la déformation plastique, contenant en poids plus de 2 % de carbone et pouvant contenir en poids un ou plusieurs autres éléments dans les proportions suivantes :

- 10 % ou moins de chrome
- 6 % ou moins de manganèse
- 3 % ou moins de phosphore
- 8 % ou moins de silicium
- 10 % ou moins, au total, d'autres éléments.

b) Fontes spiegel

Les alliages fer-carbone contenant en poids plus de 6 % mais pas plus de 30 % de manganèse et répondant, en ce qui concerne les autres caractéristiques, à la définition de la Note 1 a).

c) Ferro-alliages

Les alliages sous formes de gueuses, saumons, masses ou formes primaires similaires, sous formes obtenues par le procédé de la coulée continue ou en grenailles ou en poudre, même agglomérés, communément utilisés soit comme produits d'apport dans la préparation d'autres alliages, soit comme désoxydants, désulfurants ou à des usages similaires dans la sidérurgie et ne se prêtant généralement pas à la déformation plastique, contenant en poids 4 % ou plus de fer et un ou plusieurs éléments dans les proportions suivantes :

- plus de 10 % de chrome
- plus de 30 % de manganèse
- plus de 3 % de phosphore
- plus de 8 % de silicium
- plus de 10 % au total d'autres éléments, à l'exclusion du carbone, le pourcentage de cuivre ne pouvant toutefois excéder 10 %.

d) Aciers

Les matières ferreuses autres que celles du n°72.03 qui, à l'exception de certains types d'aciers produits sous forme de pièces moulées, se prêtent à la déformation plastique et contiennent en poids 2 % ou moins de carbone. Toutefois, les aciers au chrome peuvent présenter une teneur en carbone plus élevée.

e) Aciers inoxydables

Les aciers alliés contenant en poids 1,2 % ou moins de carbone et 10,5 % ou plus de chrome, avec ou sans autres éléments.

f) Autres aciers alliés

Les aciers ne répondant pas à la définition des aciers inoxydables et contenant en poids un ou plusieurs des éléments ci-après dans les proportions suivantes :

- 0,3 % ou plus d'aluminium
- 0,0008 % ou plus de bore
- 0,3 % ou plus de chrome
- 0,3 % ou plus de cobalt
- 0,4 % ou plus de cuivre
- 0,4 % ou plus de plomb
- 1,65 % ou plus de manganèse
- 0,08 % ou plus de molybdène
- 0,3 % ou plus de nickel
- 0,06 % ou plus de niobium
- 0,6 % ou plus de silicium
- 0,05 % ou plus de titane
- 0,3 % ou plus de tungstène (wolfram)
- 0,1 % ou plus de vanadium
- 0,05 % ou plus de zirconium
- 0,1 % ou plus d'autres éléments (sauf le soufre, le phosphore, le carbone et l'azote) pris individuellement.

g) Déchets lingotés en fer ou en acier

Les produits grossièrement coulés sous forme de lingots sans masselottes ou de saumons, présentant de profonds défauts de surface et ne répondant pas, en ce qui concerne leur composition chimique, aux définitions des fontes brutes, des fontes spiegel ou des ferro-alliages.

h) Grenailles

Les produits qui passent à travers un tamis d'une ouverture de maille de 1 mm dans une proportion inférieure à 90 % en poids et à travers un tamis d'une ouverture de maille de 5 mm dans une proportion égale ou supérieure à 90 % en poids.

ij) Demi-produits

Les produits de section pleine obtenus par coulée continue, même ayant subi un laminage à chaud grossier ; et les autres produits de section pleine ayant simplement subi un laminage à chaud grossier ou simplement dégrossis par forgeage ou par martelage, y compris les ébauches pour profilés.

Ces produits ne sont pas présentés enroulés.

k) Produits laminés plats

Les produits laminés de section transversale pleine rectangulaire ne répondant pas à la définition précisée à la note ij) ci-dessus, enroulés en spires superposées, ou non enroulés, d'une largeur au moins égale à dix fois l'épaisseur si celle-ci est inférieure à 4,75 mm ou d'une largeur excédant 150 mm si l'épaisseur est de 4,75 mm ou plus sans toutefois excéder la moitié de la largeur.

Restent classés comme produits laminés plats les produits de l'espèce présentant des motifs en relief provenant directement du laminage (cannelures, stries, gaufrages, larmes, boutons, rhombes, par exemple) ainsi que ceux perforés, ondulés, polis, pourvu que ces ouvraisons n'aient pas pour effet de leur conférer le caractère d'articles ou d'ouvrages repris ailleurs.

Les produits laminés plats de forme autre que carré ou rectangulaire et de toute dimension sont à classer comme produits d'une largeur de 600 mm ou plus pourvu qu'ils n'aient pas le caractère d'articles ou d'ouvrages repris ailleurs.

l) Fil machine

Les produits laminés à chaud, enroulés en spires non rangées (en couronnes), dont la section transversale pleine est en forme de cercle, de segment circulaire, d'ovale, de carré, de rectangle, de triangle ou autre polygone convexe, (y compris les cercles aplatis et les rectangles modifiés, dont deux côtés opposés sont en forme d'arcs de cercle convexe, les deux autres étant rectilignes, égaux et parallèles). Ces produits peuvent comporter des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage (aciers d'armature pour béton).

m) Barres

Les produits ne répondant pas à l'une quelconque des définitions précisées aux lettres ij), k) ou l) ci-dessus ni à la définition des fils et dont la section transversale pleine et constante est en forme de cercle, de segment circulaire, d'ovale, de carré, de rectangle, de triangle ou autre polygone convexe (y compris les cercles aplatis et les rectangles modifiés, dont deux côtés opposés sont en forme d'arcs de cercle convexe, les deux autres étant rectilignes, égaux et parallèles). Ces produits peuvent :

- comporter des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage (barres d'armature pour béton) ;
- avoir subi une torsion après laminage.

n) Profilés

Les produits d'une section transversale pleine et constante, ne répondant pas à l'une quelconque des définitions précisées aux lettres ij), k), l) ou m) ci-dessus ni à la définition des fils.

Le chapitre 72 ne comprend pas les produits des n°73.01 ou 73.02.

o) Fils

Les produits obtenus à froid, enroulés, ayant une section transversale de forme quelconque pleine et constante et ne répondant pas à la définition des produits laminés plats.

p) Barres creuses pour le forage

Les barres à section de forme quelconque, propres à la fabrication des fleurets, et dont la plus grande dimension extérieure de la coupe transversale, excédant 15 mm mais n'excédant pas 52 mm, est au moins le double de la plus grande dimension intérieure (creux). Les barres creuses en fer ou en acier ne répondant pas à cette définition relèvent du n°73.04.

2) Les métaux ferreux plaqués d'un métal ferreux de qualité différente suivent le régime du métal ferreux prédominant en poids.

3) Les produits en fer ou en acier obtenus par électrolyse, par coulée sous pression ou par frittage sont classés selon leur forme, leur composition et leur aspect dans les positions afférentes aux produits analogues laminés à chaud.

Notes de sous-positions

1) Dans ce chapitre, on entend par :

a) Fontes brutes alliées

Les fontes brutes contenant un ou plusieurs éléments suivants dans les proportions en poids ci-indiquées :

- plus de 0,2 % de chrome
- plus de 0,3 % de cuivre
- plus de 0,3 % de nickel
- plus de 0,1 % de n'importe lequel des éléments suivants : aluminium, molybdène, titane, tungstène (wolfram), vanadium.

b) Aciers non alliés de décolletage

Les aciers non alliés contenant un ou plusieurs des éléments suivants dans les proportions en poids ci-indiquées :

- 0,08 % ou plus de soufre
- 0,1 % ou plus de plomb
- plus de 0,05 % de sélénium
- plus de 0,01 % de tellure
- plus de 0,05 % de bismuth.

c) Aciers au silicium dits « magnétiques »

Les aciers contenant en poids au moins 0,6 % mais pas plus de 6 % de silicium et pas plus de 0,08 % de carbone, et pouvant contenir en poids 1 % ou moins

d'aluminium, à l'exclusion de tout autre élément dans une proportion ayant pour effet de leur conférer le caractère d'autres aciers alliés.

d) Aciers à coupe rapide

Les aciers alliés contenant, avec ou sans autres éléments, au moins deux des trois éléments suivants : molybdène, tungstène et vanadium avec une teneur totale en poids égale ou supérieure à 7 % pour ces éléments considérés ensemble, et contenant 0,6 % ou plus de carbone et de 3 à 6 % de chrome.

e) Aciers silico-manganeux

Les aciers alliés contenant en poids :

- pas plus de 0,7 % de carbone,
- 0,5 % ou plus mais pas plus de 1,9 % de manganèse, et
- 0,6 % ou plus mais pas plus de 2,3 % de silicium, à l'exclusion de tout autre élément dans une proportion ayant pour effet de leur conférer le caractère d'autres aciers alliés.

2) Le classement des ferro-alliages dans les sous-positions du n°72.02 obéit à la règle ci-après :

Un ferro-alliage est considéré comme binaire et classé dans la sous-position appropriée (si elle existe) lorsqu'un seul des éléments d'alliage présente une teneur excédant le pourcentage minimal stipulé dans la Note 1 c) du chapitre. Par analogie, il est considéré respectivement comme ternaire ou quaternaire lorsque deux ou trois des éléments d'alliage ont des teneurs excédant les pourcentages minimaux indiqués dans ladite Note.

Pour l'application de cette règle, les éléments non spécifiquement cités dans la Note 1 c) du chapitre et couverts par les termes autres éléments doivent toutefois présenter chacun une teneur excédant 10 % en poids.

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	TDI	DAC	DAS
720110.00.000	Fontes brutes non alliées contenant en poids 0,5 % ou moins de phosphore	TNE	10	18	2		02
720120.00.000	Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0,5 % de phosphore	TNE	10	18	2		02
720150.00.000	Fontes brutes alliées, fontes spiegel	TNE	10	18	2		02
720211.00.000	Ferromanganese contenant en poids plus de 2 % de carbone	TNE	10	18	2		02
720219.00.000	Ferro-manganeses autre que du n°720211	TNE	10	18	2		02
720221.00.000	Ferrosilicium contenant en poids + de 55 % silicium	TNE	10	18	2		02
720229.00.000	Ferrosiliciums autre que du 720221	TNE	10	18	2		02
720230.00.000	Ferro-silico-manganese	TNE	10	18	2		02
720241.00.000	Ferrochrome contenant en poids plus de 4 % de carbone	TNE	10	18	2		02
720249.00.000	Ferrocchromes autre que du 720241	TNE	10	18	2		02

Section 15 - Métaux communs et ouvrages en ces métaux

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	TDI	DAC	DAS
720250.00.000	Ferro-silico-chrome	TNE	10	18	2		02
720260.00.000	Ferronickel	TNE	10	18	2		02
720270.00.000	Ferromolybdene	TNE	10	18	2		02
720280.00.000	Ferrotungstene et ferro-silico-tungstene	TNE	10	18	2		02
720291.00.000	Ferrotitane et ferro-silico-titane	TNE	10	18	2		02
720292.00.000	Ferrovanadium	TNE	10	18	2		02
720293.00.000	Ferroniobium	TNE	10	18	2		02
720299.00.000	Ferro-alliages du 7202 ndnca	TNE	10	18	2		02
720310.00.000	Produits ferreux obtenus par reduction directe des mineraux de fer	TNE	10	18	2		02
720390.00.000	Produits ferreux spongieux et fer à 99,94 % de purete minimale..	TNE	10	18	2		02
720410.00.000	Déchets et debris de fonte	TNE	10	18	2		02
720421.00.000	Déchets et debris d'aciers alliés inoxydables	TNE	10	18	2		02
720429.00.000	Déchets et debris d'autres aciers alliés	TNE	10	18	2		02
720430.00.000	Déchets et debris de fer ou d'acier etames	TNE	10	18	2		02
720441.00.000	Tournures... chutes d'estampage ou de decoupage, même en paquets	TNE	10	18	2		02
720449.00.000	Déchets et debris de fer ndnca	TNE	10	18	2		02
720450.00.000	Déchets lingotes de fe ou d'aciers	TNE	10	18	2		02
720510.00.000	Grenailles de fonte brute, de fonte spiègel, de fer ou d'acier	TNE	10	18	2		02
720521.00.000	Poudres d'aciers alliés	TNE	10	18	2		02
720529.00.000	Poudres de fonte brute, de fonte spiègel, de fer ou d'autres aciers	TNE	10	18	2		02
720610.00.000	Lingots de fer et d'acier non allié	TNE	10	18	2		02
720690.00.000	Formes primaires de fer et acier non alliés (fer du n°72.03 exclus)	TNE	10	18	2		02
720711.00.000	Demi-prod.en fe ou aciers n.a., - de 0,25 % de carb.de sect.t carre ou rect	TNE	10	18	2		02
720712.00.000	Demi-prodts en fe ou aciers n.alliés, - de 0,25 % de carbone de sect t.rect	TNE	10	18	2		02
720719.00.000	Demi-produits en fer ou en aciers non alliés, -0,25 % de carbone	TNE	10	18	2		02
720720.00.000	Demi-produits en fe ou en acier non alliés 0.25 % ou plus de carbone	TNE	10	18	2		02
720810.00.000	Produits. lamines. à chaud plats en fe ou acier n.alliés. l >=600 enroules	TNE	10	18	2		02
720825.00.000	Prods lam.a chaud plats en fe acier n.a.l >=600mm enroul.d'epais. >=4.75mm	TNE	10	18	2		02
720826.00.000	Prods.lam.a chaud plats en fe, acier n.a.l >=600mm enroul.epais >=3mm <4.75mm	TNE	10	18	2		02
720827.00.000	Prods. lam.a chaud plats en fe, acier n.a. l >=600mm enroules epais. < 3mm	TNE	10	18	2		02
720836.00.000	Prods. en fe acier n.a. enroules, lam.a chaud d'une epais. >10mm, l >=600mm	TNE	10	18	2		02
720837.00.000	Prods lam.plats en fe ou acier n.a., l >=600mm, epais >=4.75mm <=10mm	TNE	10	18	2		02

Section 15 - Métaux communs et ouvrages en ces métaux

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
720838.00.000	Prods. en fe, acier n.a. enroules, lam. à chaud epais. >=3mm <4.75 l >=600mm	TNE	10	18	2		02
720839.00.000	Produits. en fe, acier non alliés lamines à chaud, epaisseur <3m, l >=600mm	TNE	10	18	2		02
720840.00.000	Produits. en fe acier non alliés non enroules, lamines à chaud, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
720851.00.000	Prods. en fe, acier n.alliés n.enroules lam.a chaud d'epais. >10mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
720852.00.000	Prods.en fe, acier n.a.n.enroules lam.a chaud ep. >=4.75mm <=10mm l >=600mm	TNE	20	18	2		02
720853.00.000	Prods.en fe, acier n.a. n.enroules, lam. à chaud d'ep. >=3mm <4.75mm l >=600mm	TNE	20	18	2		02
720854.00.000	Prods. en fe, acier n.a. n.enroules lam. à chaud d'epais. <3mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
720890.00.000	Produits en fer, en acier n.a. lamines à chaud plats l >=600 mm ndnca	TNE	20	18	2		02
720915.00.000	Prods.lam. plats à froid en fe, acier n.a. l >=600mm enroules d'epais. >=3mm	TNE	10	18	2		02
720916.00.000	Prods.lam.plats à froid en fe, acier n.a. l >=600 enroules d'epais. >1mm <3mm	TNE	10	18	2		02
720917.00.000	Prods.lam.plats à froid en fe, acier n.a.l >=600mm enrou.d'ep >=0,5mm <=1mm	TNE	10	18	2		02
720918.00.000	Prods.lam.plats à froid en fe, acier n.a. l >=600mm enroules d'epai. <0,5mm	TNE	10	18	2		02
720925.00.000	Prods. lam.plats à froid en fe, acier n.a. l >=600 n. enrou. d'epais. >=3mm	TNE	20	18	2		02
720926.00.000	Prods.lam plats à froid en fe, acier n.a. l >=600 n. enrou.d'epais. >1mm <3mm	TNE	20	18	2		02
720927.00.000	Prods.lam.plats à froid.fer, acier n.a l >=600mm n.enr.d'epais >=0.5 <=1mm	TNE	20	18	2		02
720928.00.000	Prods.lam.plats à froid fe, acier n.a l >=600mm n. enroules d'epais <0.5mm	TNE	20	18	2		02
720990.00.000	Prods lam.plats à froid en fe, acier n.a.l >=600mm, n. enroules ndnca	TNE	20	18	2		02
721011.00.000	Prods lam.plats en fe, acier n.a. l >=600mm etames d'epaisseur >=0.5mm	TNE	10	18	2		02
721012.00.000	Produits lam.plats etames en acier l >=600mm, -0.5 mm	TNE	10	18	2		02
721020.00.000	Produits lam.plats plombes en fe, acier n.a. larg >=600mm y.c. fe terne	TNE	10	18	2		02
721030.00.000	Prods.lam.plats zingues électrolytiquement en fe, acier n.alliés l >=600mm	TNE	10	18	2		02
721041.00.000	Produits laminés plats en fer ou en acier, non alliés	KGM	30	18	2		02
721049.10.000	Produits laminés plats en fer ou en acier autrement zingu.s.	KGM	30	18	2		02
721049.20.000	Produits laminés plats en fer ou en acier autrement	KGM	30	18	2		02
721049.90.000	Produits laminés plats en fer ou en acier autres que ceux du 72104910 et 72104920	KGM	30	18	2		02

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
721050.10.000	Produits laminés plats en fer ou en acier non alliés revetus d'oxydes de chrome.	KGM	20	18	2		02
721050.20.000	Produits laminés plats en fer ou en acier non alliés revetus de chrome et oxyd. de chrom	KGM	20	18	2		02
721061.00.000	Prods.lam.plats en fe, acier n.a.l >=600mm revet.d'alliage d'al.& de zinc	TNE	30	18	2		02
721069.00.000	Prods. lam.plats en fe, acier n.a.l >=600mm revetus d'autres alliages d'al	TNE	30	18	2		02
721070.10.000	Produits laminés plats en fer ou en acier peints	KGM	30	18	2		02
721070.90.000	Produits laminés plats en fer ou en acier vernis ou rev.tus de matières plastiques	KGM	30	18	2		02
721090.00.000	Produits lamines.plats en fe, acier non allié l >=600mm autrement presentes	TNE	30	18	2		02
721113.00.000	Prods.lam.plats à chaud en fe, acier n.a.n.enrou.l >150mm < 600mm d'ep >=4mm	TNE	20	18	2		02
721114.00.000	Prods lamines plats à chaud en fe, acier non alliés l < 600mm, d'ep >=4.75mm	TNE	20	18	2		02
721119.00.000	Produits lamines à chaud plats en fe, acier non alliés < 600 mm ndnca	TNE	20	18	2		02
721123.00.000	Produits lamines à froid plats en fe, acier non alliés l <600mm, 0.25 % carbone	TNE	20	18	2		02
721129.00.000	Produits lamine plats à froid en fe, acier n.allié.l < 600mm, +0.25 % carbone	TNE	20	18	2		02
721190.00.000	Produits lam plats à froid en fe acier n.allié l < 600 mm ndnca	TNE	20	18	2		02
721210.00.000	Produits lamines plats en fer, acier etame non allié, l < 600 mm	TNE	10	18	2		02
721220.00.000	Prods. lamines plats en fe, acier n.al. l <600mm zingues électrolytiquement	TNE	20	18	2		02
721230.00.000	Prods lam.plats en fer, acier non allié l <600mm autrement zingues	TNE	20	18	2		02
721240.00.000	Prods lam.plats ou fe acier n.al.l <600mm, peints, vernis ou revetus de plas	TNE	30	18	2		02
721250.00.000	Produits lam. plats en fer, acier... n allié, larg > 600mm autrement revetus	TNE	0	0	2		02
721260.00.000	Produits lam. plats.en fer, acier non allié, larg <600 mm plaques	TNE	30	18	2		02
721310.00.000	Fils machine en fer, acier non alliés comportant des reliefs de laminage	TNE	20	18	2		02
721320.00.000	Fils machine en aciers de decolletage non alliés	TNE	10	18	2		02
721391.00.000	Fils machine en fe, acier non alliés de section circulaire <14 mm	TNE	5	18	2		02
721399.00.000	Fils machines en fer ou en aciers non alliés	TNE	20	18	2		02
721410.00.000	Barres en fer ou acier non alliés forgees	TNE	20	18	2		02
721420.00.000	Barres en fer en acier n.a lam.ou files comportant des reliefs de laminage	TNE	5	0	2		02
721430.00.000	Barres en acier de decolletage, n.alli.forgees laminees ou filees à chaud	TNE	20	18	2		02

Section 15 - Métaux communs et ouvrages en ces métaux

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
721491.00.000	Barres en fe ou acier non all.forgees lam. ou filees de sect.trans.rectang	TNE	20	18	2		02
721499.00.000	Barres en fe, acier non alliés ndnca	TNE	20	18	2		02
721510.00.000	Barres en fer ou acier non alliés de decolletage obtenues à froid	TNE	20	18	2		02
721550.00.000	Barres en fe ou aciers non alliés obtenus à froid	TNE	20	18	2		02
721590.00.000	Barres en fer ou en acier non allié	TNE	20	18	2		02
721610.00.000	Profiles en fe, acier n.a. laminoir à chaud en u.i.h., h < 80 mm	TNE	10	18	2		02
721621.00.000	Profiles en l en fer ou acier non alliés, lam. à chaud h < 80 mm	TNE	10	18	2		02
721622.00.000	Profiles en t en fer ou acier non alliés, lam. à chaud h < 80 mm	TNE	10	18	2		02
721631.00.000	Profiles en u en fer ou acier non alliés, lam à chaud h >= 80 mm	TNE	10	18	2		02
721632.00.000	Profiles en i en fer ou acier non alliés, lam. à chaud h >= 80 mm	TNE	10	18	2		02
721633.00.000	Profiles en h en fer ou acier non alliés, lam. à chaud h >= 80 mm	TNE	10	18	2		02
721640.00.000	Profiles en l ou t en fer ou aier non alliés, lam. à chaud h >= 80 mm	TNE	10	18	2		02
721650.00.000	Profiles en fer ou aciers non alliés lamines ou files à chaud	TNE	10	18	2		02
721661.00.000	Profiles en fe ou acier n.a.obtenus à froid à partir de prods lam. plats	TNE	10	18	2		02
721669.00.000	Profiles en fe ou acier non alliés obtenus autrement	TNE	10	18	2		02
721691.00.000	Profiles en fe ou acier n.a.obtenus à froid à partir de prods lam.plast.	TNE	10	18	2		02
721699.00.000	Profiles en fe ou en acier n. a.	TNE	10	18	2		02
721710.00.000	Fils en fe, acier non alliés non revetus même polis	TNE	10	18	2		02
721720.00.000	Fils en fe ou en acier non alliés zingues	TNE	10	18	2		02
721730.00.000	Fils en fer ou acier n.a. revetus d'autres metaux communs	TNE	10	18	2		02
721790.00.000	Fils en fer ou acier non alliés ndnca	TNE	10	18	2		02
721810.00.000	Lingots et autres formes primaires en aciers inoxydables	TNE	10	18	2		02
721891.00.000	Demi-produits en acier inoxydable de section transversale rectangulaire	TNE	10	18	2		02
721899.00.000	Demi-produits en acier oxydable	TNE	10	18	2		02
721911.00.000	Produits lamines plats à chaud enroules en aciers inox. e >10 mm, l >= 600mm	TNE	20	18	2		02
721912.00.000	Produits lam.plats à chaud enroules en aciers inox.e >=4.75 <=10mm >=600mm	TNE	20	18	2		02
721913.00.000	Prods lam.plats à chaud enroules en acier inox.e >=3mm <4.75mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
721914.00.000	Prods lamines plats à chaud enroul.en aciers inox.e < 3 mm, larg >=600mm	TNE	20	18	2		02

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
721921.00.000	Produits lamines plats à chaud n. enroulés en aciers inox. e+10 mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
721922.00.000	Prodt lam.plat à chaud n.enroulé en acier inoxidab.e >=4,75 <=10mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
721923.00.000	Prods lam.plat à chaud n.enroulés en acier inoxidab. e >=3 <4,75mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
721924.00.000	Produits lamines plats à chaud non enroul.en aciers inox. e = 3 mm, l >=600 mm	TNE	20	18	2		02
721931.00.000	Produits lamines plats à froid en aciers inox. e = 4,75 mm ou +, l 600 ou +	TNE	20	18	2		02
721932.00.000	Produits lamines plats à froid en aciers inox. eps >=3 <4,75 mm, l >=600m	TNE	20	18	2		02
721933.00.000	Produits lamines plats à froid en aciers inox. epss >1 <3 mm, larg >=600mm	TNE	20	18	2		02
721934.00.000	Produits lamines plats à froid en aciers inox. eps >= 0,5 <= 1 mm, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
721935.00.000	Produits lamines plats à froid en aciers inoxydabl.epss <0.5 mm, lar >=600mm	TNE	20	18	2		02
721990.00.000	Prods lamines plats en aciers inoxydables d'une larg >=600mm ndnca	TNE	20	18	2		02
722011.00.000	Produits lamines plats à chaud en aciers inoxydables, eps >=4,75 <600mm	TNE	20	18	2		02
722012.00.000	Produits lamines plats à chaud en acier inoxydable, epaiss <4,75 et lar <600mm	TNE	20	18	2		02
722020.00.000	Produits lamines froids en aciers inoxydables, largeur < 600 mm	TNE	20	18	2		02
722090.00.000	Produits lamines plats en aciers inoxydables d'une largeur <600mm ndnca	TNE	20	18	2		02
722100.00.000	Fils machine en acier inoxydable	TNE	20	18	2		02
722211.00.000	Barres en acier inox. lam. à chaud de sect.circulaire	TNE	10	18	2		02
722219.00.000	Barres en acier inox. lam. ou filees à chaud autres que du 722211	TNE	10	18	2		02
722220.00.000	Barres en aciers inoxydables simplement obtenues ou parachevees à froid	TNE	10	18	2		02
722230.00.000	barres en aciers inoxydables ndnca	TNE	10	18	2		02
722240.00.000	Profiles en aciers inoxydables	TNE	20	18	2		02
722300.00.000	Fils en acier inoxydable	TNE	10	18	2		02
722410.00.000	Lingots et autres formes primaires en autres aciers alliés	TNE	10	18	2		02
722490.00.000	Aciers alliés en formes ndnca	TNE	10	18	2		02
722511.00.000	Produits lamines plats en aciers magnetique à grains orientes, larg >=600mm	TNE	20	18	2		02
722519.00.000	Produits lamines plats en acier magnetique, largeur >= 600mm ndnca	TNE	20	18	2		02
722530.10.000	Prduits lamines plats en aciers alliés, en aciers à coupe rapide, larg >= 600 mm	TNE	10	18	2		2
722530.20.000	Prduits lamines plats en aciers alliés, lamines à chaud, enroulés, larg >= 600 mm	TNE	20	18	2		2

Section 15 - Métaux communs et ouvrages en ces métaux

Nomenclature	Libellé	UC	TEC	TVA	RDI	DAC	DAS
722540.00.000	Prods lamines plats à chaud non enroulés en aut.aciers al.larg >=600mm	TNE	10	18	2		02
722550.00.000	Produits lamines plats à froid en autres aciers alliés, larg >= 600mm	TNE	20	18	2		02
722591.00.000	Produit lamine plat allié zingue électrolytiquement, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
722592.00.000	Produits lamines plats autrement zingues, l >=600mm	TNE	20	18	2		02
722599.00.000	Produits lamines plats en autres aciers alliés, larg >=600mm ndnca	TNE	20	18	2		02
722611.00.000	Produits lamines plats à grains orientés en aciers magnét, largeur <600mm	TNE	20	18	2		02
722619.00.000	Produits lamines plats en autres aciers magnétiques, largeur < 600mm	TNE	20	18	2		02
722620.00.000	Produits lamines plats en acier à coupe rapide, largeur < 600 mm	TNE	20	18	2		02
722691.00.000	Produits lamines plats à chaud en autres aciers alliés, largeur < 600 mm	TNE	20	18	2		02
722692.00.000	Produits lamines plats à froid en autres aciers alliés, largeur < 600 mm	TNE	20	18	2		02
722699.00.000	Produits lamines plats en autres aciers alliés de largeur <600mm ndnca	TNE	20	18	2		02
722710.00.000	Fils machine en aciers alliés à coupe rapide	TNE	20	18	2		02
722720.00.000	Fils machine en aciers alliés silico-manganeux	TNE	20	18	2		02
722790.00.000	Fils machine en autres aciers alliés autres que du 722710 et 722720	TNE	20	18	2		02
722810.00.000	Barres en aciers alliés à coupe rapide	TNE	10	18	2		02
722820.00.000	Barres en aciers alliés silico-manganeux	TNE	10	18	2		02
722830.00.000	Barres en aciers alliés laminées ou fileées à chaud	TNE	10	18	2		02
722840.00.000	Barres en aciers alliés forgées	TNE	10	18	2		02
722850.00.000	Barres en aciers alliés obtenues ou parachè- vées à froid	TNE	10	18	2		02
722860.00.000	Barres en aciers alliés ndnca	TNE	10	18	2		02
722870.00.000	Profils en aciers alliés	TNE	10	18	2		02
722880.00.000	Barres creuses en aciers alliés pour le forage	TNE	10	18	2		02
722920.00.000	Fils en aciers silico-manganeux	TNE	10	18	2		02
722990.10.000	Fils en aciers à coupe rapide	TNE	20	18	2		2
722990.90.000	Autres fils en aciers alliés, autres que ceux du n°72299010	TNE	10	18	2		2